



# Conseil de Développement

Une *Autre* Provence ,Un Pays en Drôme Provençale et Haut Vaucluse

Conseil d'Orientation

Réunion du

**Mercredi 6 juillet 2005**  
**COPAVO-Vaison**

**14h00 – 16h00**

## Compte-rendu

***Le projet :***  
***112 583 habitants***  
***120 communes***

***Les Baronnie***  
***L'Enclave des Papes***  
***Le Pays de Grignan***  
***Le Pays Voconce et la***  
***vallée du Toulourenc***  
***Le Tricastin Drômois***  
***et Vauclusien***

Animation :  
Dominique Boulard  
Richard Lamy

Secrétariat :  
Jocelyne Cottereau

Présents :

Besson-Girard Jean-Claude  
Duperriez Joëlle  
Galant Patrick  
Gurly Jean-Baptiste  
Joly Florence  
Monpeyssen Jean-Jacques  
Morel Albert  
Perrin Jacques  
Ranchon Bossy Odile

Excusés :

Auzou Martine  
Bellet Françoise  
Celette François  
Delair Joël  
Georges Thierry  
Lieutaud Jean-Paul

## QUESTIONS PREALABLES -

### Compte-rendu du 8 juin 2005 -

JJ Monpeyssen demande que soit supprimé, en page 3, la remarque de P. Fuchs à son égard portant sur « l'habitude de JJ Monpeyssen à couper la parole en réunion ». M. Monpeyssen accepte la remarque de P. Boursier et demande qu'à l'avenir des commentaires ne soient pas portés sur des personnes absentes.

### Les dates à retenir –

P. Galant revient sur les prochaines dates à retenir :

➤ **Samedi 23 juillet 2005**

Compte tenu de l'ordre du jour qui est important, il est nécessaire de convoquer pour 9 H 15 afin que la réunion commence à 9 H 30 précises.

P Galant demande si les co-Présidents ont été averti qu'ils devaient faire le compte-rendu des travaux de leur commission.

➤ **Date à rajouter : Lundi 18 juillet 2005 à 18 H à Buis les Baronnies -**

Réunion du COPIL  
Objet : étudier le plan d'actions

---

## ORDRE DU JOUR :

- Etude du plan d'actions
- Questions diverses

#### Objectif 1.1 - SYSTEME D OBSERVATION -

Dans la colonne « lien avec les fiches de propositions » figurent les « n° de dossier » que vous pouvez retrouver sur le document où ont été listés les 430 appels à projet (n° de dossier/intitulé de l'action et maître d'ouvrage).

P. Galant : « doit on interroger les élus sur ce point : l'observation ? »

D Boulard précise que l'observation sur le territoire doit être un outil d'aide à la décision.

P. Galant : il faut donner des objectifs très précis en les listant dans le temps (ceux à réaliser dans l'année, dans l'année N + 1, etc...)

JJ Monpeyssen : 2 questions : pour l'observation : c'est le pilier sur lequel beaucoup d'actions vont se construire. Une des questions : « qui va porter cette action, comment l'organiser ? » Cela nécessite un débat avec les élus. 2<sup>ème</sup> question : « Qui va être le maître d'œuvre ? Une collectivité, Une chambre, le Pays lui même qui doit se doter de sa propre structure ?

D Boulard : il ne s'agit pas de mettre en place un observatoire, c'est une étude préalable à la réalisation d'un observatoire ; cela concerne la définition du cahier des charges.

J Perrin : Il faut connaître le pays sous toutes ses formes. Cela doit être succinct. Un système d'observation, « OUI » pourquoi faire ? c'est un moyen. Il faut partir de ce que l'on veut faire, connaître notre problématique et aller chercher l'info et non pas l'inverse.

JJ Monpeyssen : vis à vis de l'extérieur : on sera crédible si l'observation apporte du « grain à moudre aux actions à mener ». Ex : le tourisme : à Nyons (Une aire de stationnement a été réalisée pour les camping cars, personne n'est en mesure de dire combien de camping-cars utilisent l'aire de repos par jour ? D'où viennent ils ? Dépensent-ils à Nyons ? Combien ? ....

A Morel : sur une base de données, c'est un élément de référence ,de discussion, d'argument. Il faut revenir à des problèmes d'évaluation.

D Boulard : le système d'acteurs, c'est la phase d'étude en pensant économie d'échelle. Les chiffres, nous les avons déjà.

A Morel : l'objectif est donc bien de leur donner les moyens nécessaires. Par le biais de l'observation, se pose le problème du pouvoir et de l'influence. Le rôle du Conseil de Développement et du Conseil d'Orientation doit être ouvert. A. Morel restera vigilant quant à la diffusion de l'information. L'information doit être diffusée à tous et ne doit pas être réservée à un type d'acteurs du territoire. Les données de l'observation peuvent alimenter un groupe de travail (par exemple, la commission industrie : les données existent, il faut les raccorder entre elles).

JC Besson revient sur la question de pouvoir ; il serait irresponsable de confier ce travail à un cabinet d'études. Sur quoi allons-nous focaliser notre attention ? Nous devons apporter des éclairages sur les choix économiques, culturels.

D. Boulard : le cabinet ne fera pas l'observatoire, mais sera mandaté pour le cahier des charges.

## Questions à poser : QUI FAIT L'OBSERVATOIRE ? AVEC QUELS MOYENS ?

### OBJECTIF 1.2 – DES SCHEMAS -

#### ➤ En matière de TRANSPORT –

P Galant : quels sont nos besoins par tranche d'âge ?

JJ Monpeyssen questionne sur l'existence d'une étude de marché ? de la connaissance de la demande ?

D Boulard : ce n'est pas une étude de marché ; les besoins, l'offre ont été mentionnés ; un cahier des charges a été fait ; un recensement des études existe.

JJ Monpeyssen attire l'attention sur les besoins réels.

A Morel : Pourquoi le schéma est situé dans l'observation ? C'est une question qui doit être posée en Conseil de Développement.

JJ Monpeyssen : avant de déterminer le schéma, il faut avoir les données.

A Morel : ce qui manque dans ce document : c'est l'animation ; une vision variée. C'est la détermination de l'équipe du Pays qui produit de l'animation

P. Galant précise que c'est l' ANIMATION DANS L ENSEMBLE DE CES PROJETS QUI NOUS PERMETTRAIT D ANIMER DES JOURNEES PAYS ;

JJ Monpeyssen est d'accord pour les journées pays ; il faut qu'il y ait des indications pré-schématiques.

A Morel : il faut donner de l'information

P. Galant précise que l'information doit être donnée auprès des maires.

### Objectif 1.3 - DES OUTILS DE COMMUNICATION -

JC Besson demande que soit supprimé la mention « INSTITUTIONNELLE » qui figure à la suite de communication (page 2).

P. Galant évoque la communication et le marketing territorial.

JJ Monpeyssen : La communication, en général, s'adresse à la population ; quand nous parlons de la communication en marketing territorial, c'est une communication ciblée qui s'adresse aux entrepreneurs pour promouvoir le pays. Ce sont deux façons différentes de voir la communication.

J Perrin : La communication territoriale va s'appuyer sur la communication institutionnelle.

D Boulard : nous devons rendre lisible la communication quelle que soit la cible.

P Galant questionne le Conseil d'Orientation sur la nécessité d'interroger les élus sur ce point : la communication.

JJ Monpeyssen : Le besoin de communication générale est déjà ressenti ;. le marketing territorial est trop précoce.

JC Besson : les techniciens ont ils eu un retour sur le 4 pages ? Un des premiers travail à faire en terme de communication : évaluer en permanence les actions en cours.

J Perrin : Pour exister, il faut avoir un site. La communication par action a beaucoup plus d'intérêt et d'impact qu'une communication globale.

P. Galant : La question du site est à poser aux politiques.

JJ Monpeyssen : l'urgence pour mettre un site est fondamentale. Qui le fait ? Qui va le gérer ?

JC Besson : 1 ou 2 actions à mettre en place rapidement , cela a été dit à plusieurs reprises. Et cela n'a pas été fait.

J Gurly mentionne le problème de financement.

R Lamy : Se rapprocher de A. Bosmans qui a réalisé le site du « Portail des Baronnie » à Buis les Baronnie.

D Boulard informe sur la difficulté que les autres pays ont à faire vivre leur site.

J Gurly fait allusion au site du parc du Lubéron qui est «assez remarquable ; des moyens existent.

D Boulard et J Perrin précisent que Le Lubéron possède des moyens importants pour la réalisation du site.

## **Objectif 1.4. - SOUTENIR DES TRANSFERTS D'EXPERIENCES ENTRE LES 2 TERRITOIRES -**

A Morel : Nécessité de réunir la population des 2 territoires.

J Perrin : ce souci de transfert va émerger dans chacune des actions lorsqu'elles vont se réaliser.

Sur la 1<sup>ère</sup> partie : AXE 1 – rendre lisible et porter à connaissance – recoller les 2 bouts : ce sont les moyens de se connaître.

Sur la 2<sup>ème</sup> partie, AXE 2 – le socle d'un développement maîtrisé et d'une réelle attractivité : ce qui est important pour avoir un territoire opérationnel.

## **Objectif 2.1. – OCCUPATION DE L'ESPACE -**

R Lamy : Concernant cette thématique, une multitude de fiches ont été déposées ; il faut fixer les enjeux

JC Besson – L'équilibre des territoires n'est pas lié à l'encouragement des dynamiques économiques.

A Morel : la stratégie de l'espace, la santé ... comment naissent les projets ?

JJ Monpeyssen : le problème du foncier est le problème n° 1. Le problème du foncier n'est pas le propre du pays.

Est ce que cette étude sur le foncier peut être traitée au niveau du pays ? ou faut il aller voir ailleurs ? Bq de fiches abordent ce problème. Réfléchir sur la pertinence des études qui peuvent être faites ailleurs ; existe-t-il un recensement sur ce qui est fait.

P Galant mentionne l'existence d'études et souligne, notamment, le problème de pérennité des SAFER. Que deviendront les SAFER dans 10 ans ? Autre point abordé : l'urbanisation et l'installation économique doit générer de l'emploi ?

J Perrin : Le pays n'a pas de compétence en urbanisme ; il faut réfléchir sur un cahier des charges en matière d'orientation.

D Boulard : La région PACA interviendra lorsqu'il y aura une stratégie ; une politique cohérente foncière.

R Lamy : confirme qu'avec le contrat logement et le contrat foncier : 6 à 8 € par habitant peuvent être versé pour chaque contrat ; la condition avoir une stratégie.

A Morel précise que sur une 1<sup>ère</sup> partie, il faut mener un travail de communication, sur une 2<sup>ème</sup> partie : le Conseil de Développement du Pays, le Conseil d'Orientation, élaborent des stratégies, produit de la concertation et la 3<sup>ème</sup> partie est consacrée au renforcement, à la maîtrise et au soutien des actions.

En terme de logement social, la part consacrée par les politiques du Vaucluse est minime : 12 à 13 %. Les 2/3 des logements sociaux à Valréas ont été vendus à leurs occupants.

## **AXE 2 – LE SOCLE D'UN DEVELOPPEMENT MAITRISE ET D'UNE RELLE ATTRACTIVITE**

-

### **Objectif 2.2. – SERVICES AUX PUBLICS -**

#### ➤ **Les TIC –**

R Lamy : 3 idées :

La 1<sup>ère</sup> idée : les communes non desservies par les TIC ; coût énorme pour faire venir les technologies en Internet et Téléphonie mobile dans des endroits reculés.

2<sup>ème</sup> idée : un certain nombre d'endroits où sensibiliser la population

3<sup>ème</sup> idée : soutenir des exemples pour soutenir des structures (par exemple : relier les centres hospitaliers Vaison / Valréas.Nyons).

J Perrin : quant on parle aménagement du territoire, on parle transport cela profite aux villes mais pas à l'arrière pays. On doit donner les moyens à la population de l'arrière pays de se connecter. Même si les opérateurs disent couvrir à 90 % ; ce sont toujours les mêmes qui n'auront pas accès au réseau téléphonie, au schéma de transport, etc...

P. Galant – le Conseil d'Orientation doit émettre un vœu pour aller dans ce sens.

J Duperriez : ce souhait d'étendre l'ADSL, ne serait-ce qu'à 2 % de la population serait un vecteur de communication ; c'est une action importante.

JJ Monpeyssen : il va falloir décider réellement des actions qui doivent être menées. Est-ce le rôle du pays que d'avoir des micro-actions qui relèvent des communes, des communautés de communes plutôt que de se répandre sur une multitude de petites actions ?

L'action du Pays dans le moyen et long terme doit se positionner sur des actions « PHARE » et non pas seulement sur le CDPRA.

### ➤ **Les services de proximité**

JJ Monpeyssen : c'est un engagement fort du pays pour maintenir les services dans les endroits les plus reculés ;

JC Besson : suggérer au comité de pilotage la suppression de la TVA ou la taxe professionnelle est assez difficile. Inciter à des actes culturels sociaux, l'exemple de Villedieu qui aide au maintien du café sur la place du village....

A Morel : tout ce qui permet aux collectivités publiques d'intervenir sur le plan économique que l'on nomme : le socialisme municipal.

R Lamy renseigne sur le document financier qui a été remis. La traduction de ces actions en chiffres nous amène à 7 Millions alors que nous ne disposons que de 4,8 M.

### ➤ **La santé –**

J Perrin : De manière générale, les politiques ont une attitude défensive au lieu d'anticiper et de faire un schéma de pays. Sur cette thématique, cela est beaucoup plus prononcé avec l'exemple des médecins de l'arrière pays qui ne sont pas remplacés.

A Morel : Sur la commission « santé » pas de co-président élu.

JJ Monpeyssen : les politiques ne peuvent pas intervenir dans le domaine de la santé ; il faut être conscient que nous aurons beaucoup de mal à pénétrer dans ce secteur qui est très fermé.

JC Besson : nous avons déjà évoqué à plusieurs reprises cette situation face à l'abandon des politiques, le Pays se doit de les tenir en éveil.

D Boulard : Nous ne devons pas entrer dans un système de confrontation sans aucune réponse alternative ; la DATAR travaille sur ce point et fait des propositions.. Le pays doit aller en ce sens et adopter la même attitude.

J Perrin va travailler sur ce thème « la santé ».

### ➤ **L'enfance et la jeunesse –**

P Galant : Il n'y a pas eu vraiment de réflexion sur ce thème.

R Lamy : proposition de mettre de côté une enveloppe budgétaire sur des actions qui n'existent pas mais sur des thématiques qui sont importantes pour le pays comme, par exemple, l'enfance et la jeunesse.

JJ Monpeyssen fait remarquer que, globalement, les enfants sont plutôt bien lotis.

Mme Joly met en évidence les problèmes de transport qui concernent directement les enfants dans le cadre de leurs déplacements scolaires ou extra-scolaires.

A Morel : il est difficile de mettre sur un pied d'égalité les enfants des gros bourgs et des endroits reculés.

JJ Monpeyssen : La commune de Nyons a créé un Skypark ...

JC Besson : la 1<sup>ère</sup> commune qui a lancé cette idée : c'est Villedieu sur une initiative privée.

D Boulard : les problèmes de jeunesse existent peut être plus sur le secteur « Est ».

➤ **Maîtrise de l'énergie et protection de l'environnement -**

P Galant : le besoin en eau est vital. Au Maroc, en Tunisie, le goutte à goutte a été mis en place pour réduire le gaspillage.

JJ Monpeyssen : c'est une action exemplaire qui devrait être portée par le Pays.

JC Besson intervient au nom des absents d'aujourd'hui concernant ce pôle énergétique qui est à rapprocher de l'objectif 3.1 « anticiper et accompagner les mutations socio-économiques du territoire » ; ces 2 points devant faire l'objet d'une consultation du pays.

P. Galant demande à JC Besson de faire une note explicative sur ce qui vient d'être énoncé.

JJ Monpeyssen : il y a des choses qui nous échappent car c'est trop tard ; c'est le cas, par exemple sur Besse 2. Cela ne nous empêche pas d'émettre des avis qui remontent vers le CDP.

R Lamy : Sur Besse 2, la population est invitée à se prononcer. Sur le tricastin, la population y est favorable. Le problème essentiel réside dans la façon de communiquer sur Besse 2.

D Boulard précise que l'accompagnement des grands chantiers par Besse 2 prévoyait faire appel à des petites entreprises du secteur.

J Duperriez : Le degré de qualification, d'hygiène et de sécurité sont tels que des petites entreprises ne peuvent y répondre. Cela nécessite un trop grand investissement en formation, en temps, ...Ce fut l'exemple pour les travaux du TGV ; les petites entreprises de la région n'ont pas pu répondre à la demande compte tenu des contraintes.

## **PROPOSITION DE DATE –**

Afin de préparer le prochain Conseil de Développement du 23 juillet, il est proposé un prochain Conseil d'Orientation

**Le mercredi 13 juillet 2005 à 16 H.**

Les personnes absentes seront sollicitées par téléphone.